



Grand Albigeois Un territoire au cœur de nombreux échanges

Le Grand Albigeois, qui compte 81 800 habitants en 2016, concentre des emplois administratifs ainsi que des emplois liés au commerce et aux services à la population, avec un secteur sanitaire et social très développé. Le territoire est le théâtre d'échanges nombreux, qu'il s'agisse de l'accès aux emplois, aux commerces ou aux services. Son pôle universitaire attire des étudiants qui viennent y résider, pour la plupart temporairement. Grâce à la cité épiscopale d'Albi, le Grand Albigeois constitue en outre un site touristique majeur en Occitanie. Malgré la présence des étudiants, la population, qui comprend de nombreux retraités, vieillit. Si les habitants de la communauté d'agglomération disposent dans l'ensemble d'un niveau de revenu plus élevé qu'en moyenne dans la région, la précarité est très forte dans certains quartiers.

Christian Ratte, Élodie Martal, Insee

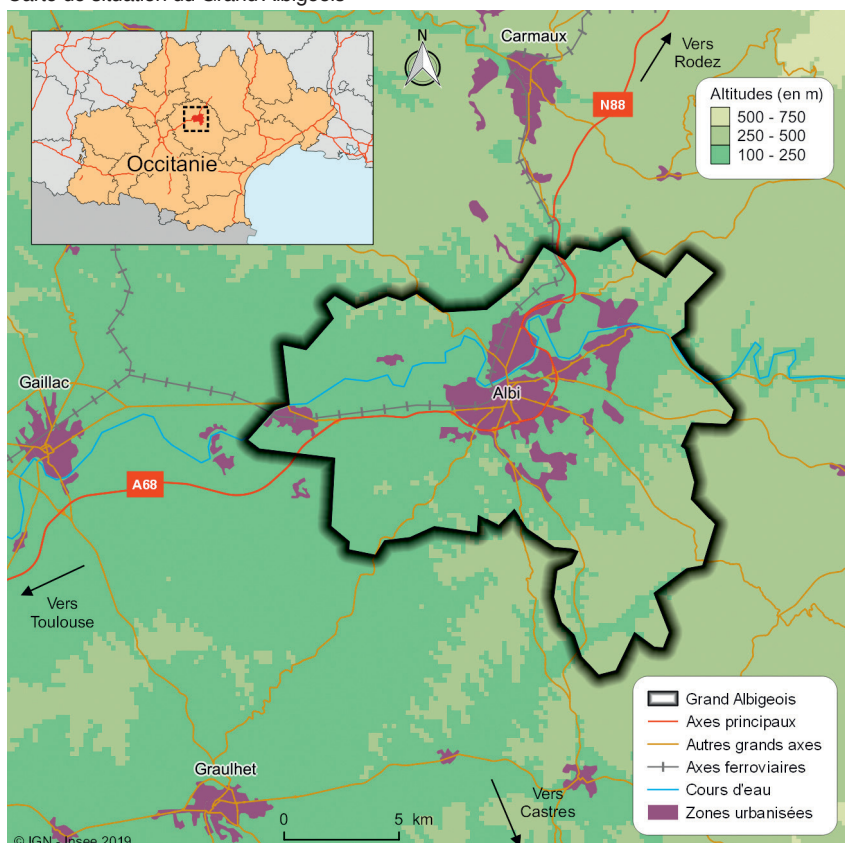
Le Grand Albigeois, constitué d'Albi et de 15 communes de sa périphérie, compte 81 800 habitants en 2016. C'est un territoire facilement accessible grâce à l'autoroute qui le relie à Toulouse en moins d'une heure, et à l'axe ferroviaire qui, depuis Toulouse, se prolonge en direction de Rodez et de Lyon (figure 1). Comptant davantage d'emplois sur son territoire que d'actifs y résidant, et bien équipé en commerces et en services, il est le théâtre de nombreux échanges entre les communes de son territoire, mais aussi avec les communes situées au-delà. Le territoire attire ainsi des actifs qui viennent y travailler, des chalands qui viennent y faire leurs courses, mais aussi des jeunes qui viennent y étudier.

Un actif sur trois réside en dehors de la communauté d'agglomération

Au 1^{er} janvier 2014, le territoire du Grand Albigeois compte 37 000 emplois, dont la grande majorité sont situés dans la commune d'Albi. Quelque 24 000 sont occupés par des actifs résidant sur le territoire, et 13 000 par des actifs qui habitent en dehors du périmètre de la communauté d'agglomération mais viennent quotidiennement y travailler.

1 Un territoire sur l'axe Toulouse - Lyon

Carte de situation du Grand Albigeois



Parmi eux, 11 400 viennent du reste du Tarn, principalement des communes périurbaines qui entourent le grand pôle d'emplois d'Albi (*définitions*), mais aussi des aires moyennes de Carmaux et de Gaillac qui jouxtent sa couronne périurbaine. En sens inverse, 6 000 résidents en sortent pour se rendre sur leur lieu de travail, 4 100 d'entre eux vont travailler dans le reste du département, et 1 200 en Haute-Garonne, essentiellement dans l'agglomération toulousaine (*figure 2*). À ces nombreux échanges avec les communes extérieures, s'ajoutent 10 000 déplacements internes à la communauté d'agglomération, entre les 16 communes qui la composent.

La plupart de ces navettes internes au territoire se font en direction d'Albi, où sont concentrés les quatre cinquièmes des emplois de la communauté d'agglomération. Dans les autres communes du territoire, qui offrent moins d'emplois, plus de 80 % des actifs occupés changent de commune pour aller travailler.

En lien avec les caractéristiques de son tissu économique, composé de commerces et de services très diversifiés, le Grand Albigeois attire surtout des professions intermédiaires (33 % des actifs entrants), des employés (28 %), et dans une moindre mesure des ouvriers (15 %). En sens inverse, les professions intermédiaires (33 %) sont aussi proportionnellement les plus nombreuses à aller travailler hors du territoire, loin devant les employés, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les ouvriers (autour de 20 % pour chaque catégorie).

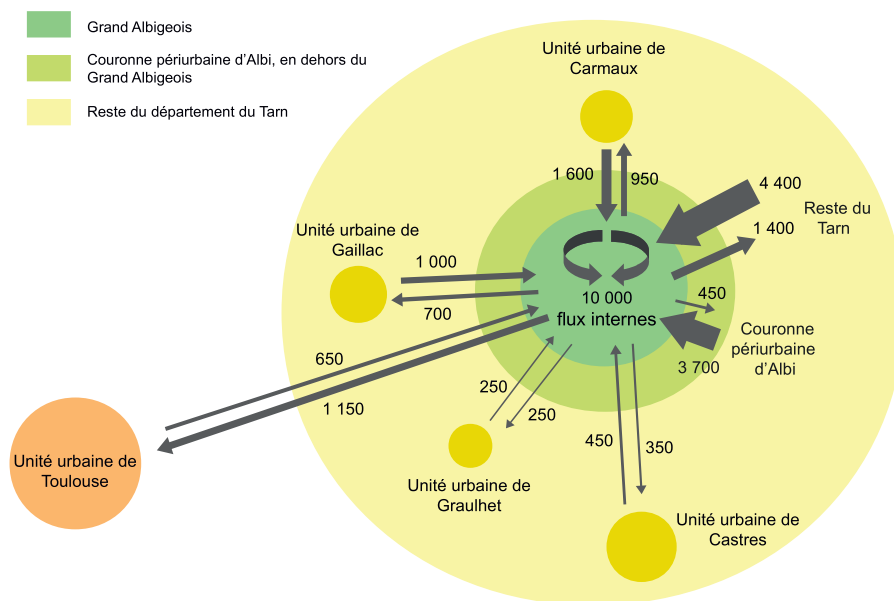
Qu'il s'agisse d'échanges internes à la communauté d'agglomération ou avec l'extérieur, un navetteur sur deux habite à moins de 10 km de son lieu de travail, une distance sensiblement inférieure à celle observée dans les territoires de comparaison (*méthodologie*) et en Occitanie.

Des équipements et services attractifs

Dans un territoire urbain constitué autour de la préfecture du Tarn, le nombre important de commerces et de services génère également beaucoup de déplacements. Le bassin de vie d'Albi s'étend vers l'ouest en direction de Toulouse, mais aussi le long de la vallée du Tarn en amont. Le Grand Albigeois est à la fois un pôle de santé disposant de toutes les spécialités médicales et de nombreux services sanitaires et sociaux, un pôle commercial bien doté en grandes surfaces et en commerces d'habillement et d'équipement du foyer, un pôle important d'enseignement secondaire et supérieur, et un pôle d'équipements sportifs et culturels. Autant de caractéristiques qui expliquent l'attractivité que la communauté d'agglomération exerce sur sa périphérie. Le taux d'équipement par habitant y est

2 Près de 29 000 navettes domicile-travail

Déplacements entre lieu de résidence et lieu de travail autour du Grand Albigeois en 2014



Lecture : 1 150 actifs résidant dans le Grand Albigeois se déplacent pour travailler dans l'unité urbaine de Toulouse, tandis que 650 actifs résidant dans l'unité urbaine de Toulouse travaillent dans le Grand Albigeois.

Source : Insee, recensement de la population 2014

ainsi supérieur à celui observé dans les territoires de comparaison, pour tous les types d'équipements, des plus courants aux plus rares.

La moitié des échanges avec le reste du Tarn et la Haute-Garonne

Durant l'année 2013, près de 5 000 habitants qui résidaient auparavant ailleurs en France sont venus s'installer dans la communauté d'agglomération, tandis que 4 500 habitants en sont partis, ce qui représente un excédent migratoire de 500 habitants au profit du territoire. Ces échanges se font majoritairement avec le reste du Tarn (33 %) et dans une moindre mesure avec la Haute-Garonne (17 %), deux départements pour lesquels les arrivées sont légèrement moins nombreuses que les départs (*figure 3*). *A contrario*, le solde de ces échanges est positif avec l'Aveyron et l'Île-de-France, de l'ordre de + 200 personnes avec chacun de ces deux territoires.

Pôle universitaire important pour une ville de cette taille, Albi attire de nombreux étudiants qui viennent y résider le temps de leurs études, même s'ils sont nombreux à repartir une fois celles-ci terminées. Le Grand Albigeois attire par ailleurs beaucoup d'actifs qui viennent y résider, dont une partie est à la recherche d'un emploi. Mais les départs d'actifs sont également nombreux.

Au final, le bilan migratoire est positif pour les élèves et étudiants et les actifs à la recherche d'un emploi, négatif pour les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que pour les ouvriers. Il est équilibré pour les familles, avec ou sans

3 Surtout des échanges de proximité

Principaux flux migratoires avec le Grand Albigeois

Territoire d'échange	Arrivées	Départs
Tarn	1 765	1 801
Haute-Garonne	751	807
Aveyron	452	236
Île-de-France	400	203
Tarn-et-Garonne	148	101
Hérault	128	111
Ensemble	5 012	4 501

Source : Insee, recensement de la population 2014

enfants, aussi nombreuses à s'installer sur le territoire qu'à en partir.

En lien avec cette dynamique démographique et avec l'évolution des modes de vie, depuis le milieu des années 80, le parc de logements continue de s'accroître régulièrement dans le Grand Albigeois, à un rythme voisin de celui de la région mais supérieur à celui des territoires de comparaison. Ce parc est constitué majoritairement de maisons individuelles, y compris à Albi, ce qui constitue une spécificité de la communauté d'agglomération et de la région.

Une économie tournée vers la population présente, résidente ou de passage

Dans le Grand Albigeois, en 2014, quatre emplois sur cinq sont des emplois liés à la population présente, qu'elle soit résidente ou de passage. Ainsi, les métiers du secteur sanitaire et social sont nombreux : ils représentent 14 % de l'emploi en 2014, contre 10 % dans le référentiel construit et 11 % en

Occitanie. Cette part importante s'explique notamment par la présence sur le territoire d'un centre hospitalier, de deux cliniques importantes et de la Fondation du Bon Sauveur qui gère de nombreux établissements sanitaires et médico-sociaux. Les métiers du commerce et des services de proximité sont également présents, davantage que dans les zones de comparaison. En lien notamment avec le classement de la cité épiscopale au patrimoine mondial de l'Unesco, le Grand Albigeois est un territoire touristique attractif. La capacité d'accueil en nombre de lits d'hébergements touristiques est légèrement plus élevée que dans les territoires de comparaison. Les emplois liés aux activités touristiques représentent 2 % de l'emploi total, dont plus d'un quart dans les cafés et restaurants. En revanche, les emplois liés à l'industrie sont moins nombreux que dans les territoires de comparaison. Par ailleurs, à l'image du territoire national, l'agriculture albigeoise a connu d'importantes mutations structurelles et ne représente désormais plus qu'une part marginale des emplois : moins de 2 %.

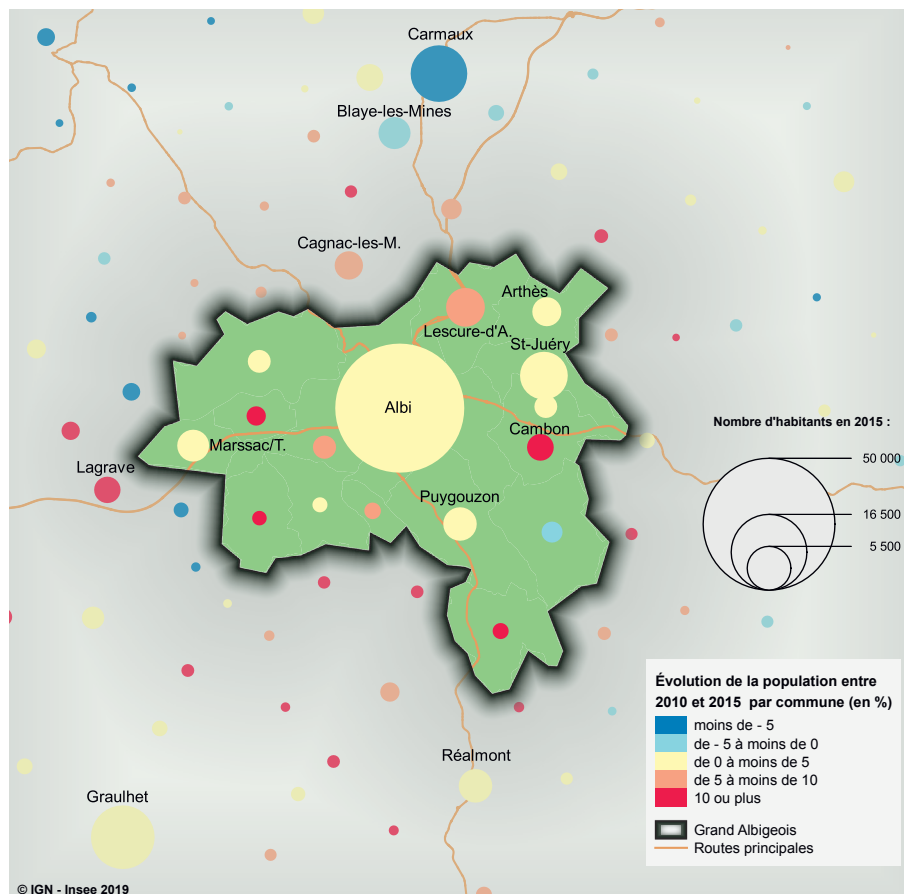
Depuis 1975, le nombre d'emplois a augmenté légèrement de façon continue, malgré le déclin de l'emploi agricole et industriel, avant de marquer le pas sur la dernière période. Entre 2009 et 2014, le nombre d'emplois diminue légèrement sur le territoire. L'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur de la santé et de l'action sociale ne compense pas les pertes d'emplois dans les secteurs des services aux entreprises, du commerce et de l'industrie.

Compte tenu des caractéristiques du tissu économique du Grand Albigeois, les employés représentent un tiers des emplois en 2014, tout comme les professions intermédiaires (techniciens, professions intermédiaires de la santé ou de l'administration...). Les cadres et professions intellectuelles supérieures, comme les ouvriers, sont moins nombreux que dans les territoires de comparaison. À l'inverse, les indépendants (artisans, commerçants ou chefs d'entreprise) sont plus présents. En effet, en 2014, 12 % des emplois sont non-salariés, contre 9 % dans le référentiel de comparaison.

Le tissu économique albigeois repose, comme dans les territoires de comparaison, sur de petits établissements : un salarié sur cinq travaille dans un établissement comptant moins de 10 salariés. Sur la période 2013-2015, la création d'entreprises est moins dynamique que dans les territoires de comparaison, et ce dans tous les secteurs d'activité. En 2016, 700 établissements ont été créés dans la communauté d'agglomération, chiffre relativement stable depuis 2012.

4 Une croissance démographique moins soutenue à Albi que dans sa périphérie

Localisation et évolution de la population du Grand Albigeois entre 2010 et 2015 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

La population augmente mais vieillit

Entre 2010 et 2015, la population augmente de 1 900 habitants (+ 0,5 % par an en moyenne) dans le Grand Albigeois (figure 4). Ce rythme de croissance est comparable à celui observé en moyenne dans les territoires de référence, mais il est deux fois moins élevé que dans l'ensemble de l'Occitanie, région très dynamique sur le plan démographique il est vrai, grâce notamment à Toulouse et Montpellier. Contrairement aux territoires de comparaison, la croissance est uniquement liée aux apports de population, les décès étant plus nombreux que les naissances.

Les jeunes de 18 à 25 ans sont relativement nombreux, en raison de la présence de filières

de formation post-bac comme l'Institut universitaire Champollion ou l'École des mines d'Albi. Néanmoins, la part des seniors est également élevée, trois habitants sur dix ayant plus de 60 ans. La population active est plutôt âgée, 30 % des emplois étant occupés par des actifs de 50 ans ou plus. Ainsi, la communauté d'agglomération compte 2,3 fois plus d'emplois occupés par ces derniers que d'emplois occupés par des moins de 30 ans. Ce ratio, illustrant le vieillissement de la population active, est particulièrement élevé chez les indépendants, mais également chez les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Les adultes de 25 à 45 ans, ainsi que les enfants et adolescents de moins de 18 ans

5 Une famille monoparentale sur trois vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté (seuil à 60 % du revenu médian de France métropolitaine) selon le type de ménage en 2014 (en %)

	Grand Albigeois	Référentiel construit*	Région Occitanie
Famille monoparentale	35	33	35
Couple sans enfants	5	6	8
Couple avec enfants	13	14	16
Femme seule	15	15	20
Homme seul	20	19	23
Ensemble des ménages	15	15	17

* cf. méthodologie

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosoft) 2014

sont en revanche proportionnellement moins présents, traduisant une plus faible part de familles.

Des disparités sociales liées à la présence de quartiers défavorisés

Le revenu disponible médian par unité de consommation (UC) (ou « niveau de vie ») (*définitions*) des ménages est de 20 280 euros par an en 2014 dans le Grand Albigeois, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la province ou des territoires de comparaison. Il est en revanche nettement au-dessus de celui de l'Occitanie (19 459 euros). Ce revenu disponible correspond à 1 690 euros par mois pour une personne seule ou encore à 3 042 euros par mois pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans.

Dans la communauté d'agglomération, le revenu des ménages est davantage constitué de pensions et retraites et de revenus du patrimoine que dans les territoires de comparaison. Les écarts entre les revenus les plus élevés et les plus faibles restent

relativement limités. La pauvreté touche 15 % des ménages, sensiblement moins que pour l'ensemble de la région (17 %). Comme ailleurs, les familles monoparentales sont particulièrement concernées, une sur trois vivant avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté (*figure 5*). Autre signe de précarité, une part importante de la population perçoit les minimas sociaux. Dans le Grand Albigeois, le chômage déclaré lors du recensement de la population est un peu plus élevé que dans

les territoires de comparaison et il concerne davantage les jeunes de 15 à 24 ans.

La commune d'Albi compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, particulièrement marqués par la pauvreté monétaire. Le niveau de vie y est nettement plus faible et une part importante de la population y vit exclusivement des aides sociales, notamment dans le quartier Cantepau, qui figure parmi les plus défavorisés de la région et de France métropolitaine. ■

Le Grand Albigeois en dix chiffres (données 2014, sauf mention contraire)

- 81 800 habitants au 1^{er} janvier 2016
- 30 % de la population a au moins 60 ans
- 5 300 habitants nouveaux arrivants
- 37 000 emplois
- 1 emploi sur 3 occupé par un actif résidant en dehors de la communauté d'agglomération
- 82 % de l'emploi dans le secteur tertiaire
- 14 % des emplois dans la santé et l'action sociale
- 66 % des résidences principales sont des maisons individuelles
- 40 % des ménages sont composés d'une personne seule
- 15 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté

Méthodologie

Une analyse complétée par une comparaison entre territoires aux caractéristiques proches

Cette étude porte sur les 16 communes qui composent le territoire de la communauté d'agglomération (CA) de l'Albigeois (Grand Albigeois), dans son périmètre au 1^{er} janvier 2017. Afin de repérer certaines spécificités propres à ce territoire, il est comparé à une sélection de communautés d'agglomération (CA) et de communautés urbaines (CU) aux caractéristiques proches, qui jouent le rôle de zones de comparaison. Neuf communautés d'agglomération et une communauté urbaine ont été sélectionnées en se basant sur le niveau de population, la présence d'un pôle urbain de poids comparable, la présence importante d'étudiants parmi la population jeune et le nombre d'emplois. Le référentiel ainsi construit se compose des CA d'Agen, du Grand Belfort, de Laval, du Grand Montauban, d'Arles-Crau-Montagnette, de la Région de Compiègne et de la Basse Automne, des CA Bourges Plus, Quimper Bretagne Occidentale, ViennAgglo et de la CU d'Arras.

Définitions

Un **chômeur** au sens du recensement de la population est une personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée chômeur ou en recherche d'emploi, qu'elle soit inscrite ou non à Pôle emploi. Cette notion diffère de celle du Bureau international du travail (BIT). Le chômage mesuré par le recensement est souvent plus important que celui mesuré au sens du BIT dont la définition est plus restrictive.

Un **ménage** est constitué de l'ensemble des personnes qui partagent le même logement.

Afin de tenir compte des économies d'échelle liées à la taille du ménage, le revenu d'un ménage tient compte du nombre de personnes qui le composent en intégrant un système de pondération ou unités de consommation (UC). On obtient ainsi le niveau de vie du ménage par **unité de consommation**, qui peut se comparer d'un territoire à l'autre indépendamment de la taille moyenne des ménages.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Le **revenu médian** est la valeur qui partage la population des ménages en deux parties égales, la moitié a un revenu supérieur au revenu médian, l'autre moitié un revenu inférieur.

Le **taux de pauvreté** est la proportion de personnes vivant dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian en France métropolitaine. En 2014, ce seuil s'établit à 1 016 euros par mois et par UC.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Les départements d'Occitanie au regard des autres départements de province », *Insee Dossier Occitanie* n° 8, octobre 2018
- « Panorama du Tarn - L'ouest du département sous forte influence toulousaine » *Insee Analyses Occitanie* n° 16, mars 2016

